

Transporter les achats à vélo ou à pied, c'est possible

Les achats lourds ou encombrants sont en fait assez rares. Et on peut transporter jusqu'à 10 kg à pied et 30 kg à vélo, ou utiliser la livraison à domicile.

Les achats à vélo, c'est facile !



- Avec un **caddy** : simple, efficace et tendance !

- Avec un **panier** fixé au guidon ou sur le porte-bagages



- Avec une **remorque-caddy** utilisable à la fois à pied et à vélo



- Et aussi... : avec des sacs en treillis métalliques ou imperméables, un sac à dos, un porte-bagages, des remorques diverses, etc.



La livraison à domicile est à développer

Elle est très complémentaire pour les achats lourds et encombrants, qui peuvent être transportés par des véhicules non polluants.



Les commerces de centre-ville et de proximité : des atouts incontestables

Ils font vivre la ville

Les commerces jouent un rôle :

- d'animation de la ville,
- de renforcement des liens sociaux,
- de sécurité de la rue grâce à leur présence permanente,
- sans parler du service et de l'accueil personnalisé que ne peuvent offrir que les commerces de proximité, pour des prix équivalents aux grandes surfaces.

"La mise en place d'arceaux pour l'opération « Mes courses à vélo » de Vélo-Cité Bordeaux a été très appréciée. C'était une demande forte à la fois des commerçants et des clients. Il faut dire que les besoins en stationnement vélo sont grandissants et qu'il en manque encore beaucoup en de nombreux endroits de la ville. Ma clientèle vient à vélo (parfois de loin) et est forcément heureuse de trouver des arceaux devant mon salon de coiffure."

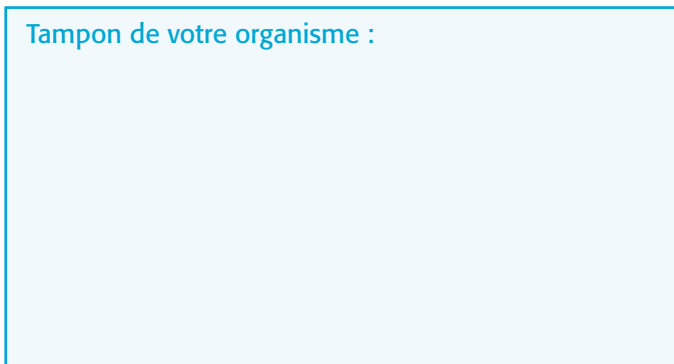
Mme Brettes, Présidente de l'association des commerçants au service des Chartronnais, Bordeaux

N'hésitez pas à solliciter votre mairie pour faire installer des arceaux (même provisoires) devant votre commerce.



Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)
12 rue des Bouchers • 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 75 71 90 • Fax : 03 88 36 84 65
secretariat@fubicy.org
www.fubicy.org

Tampon de votre organisme :



Piétons et cyclistes : de bons clients pour vos commerces



Crédits photos : ADIC, Cadr' Mulhouse, La Petite Reine, FUB, Vélo-Cité Bordeaux, P. Lenglet



Piétons et cyclistes : des clients fidèles et dépensiers

Une clientèle piétonnière

A la différence des automobilistes, les piétons et les cyclistes peuvent :

- flâner et **regarder les vitrines**,
- **s'arrêter** à tout moment sans difficulté,
- **enchaîner les visites** chez plusieurs commerçants,
- se déplacer presque **gratuitement**.

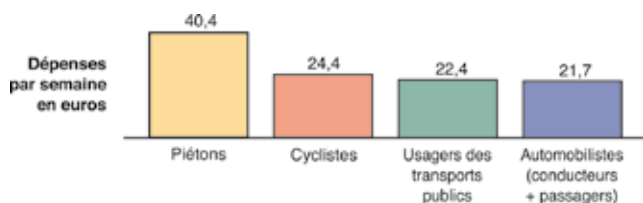


Des dépenses supérieures

Le saviez-vous ?

Piétons et cyclistes se rendent plus fréquemment chez les commerçants de quartier. Par semaine, **ils dépensent presque deux fois plus que les automobilistes** même si, par visite, leurs dépenses moyennes sont inférieures.

Dépenses par semaine selon les modes de déplacement
Source : enquête FUB, 2003



Des commerces plus accessibles grâce aux piétons et cyclistes

Les cyclistes, des clients peu encombrants

En ville, l'espace disponible étant rare, si on **encourage les modes de déplacement économes en espace**, les clients viendront plus nombreux !



Le saviez-vous ?

L'espace de stationnement occupé par mode de déplacement :

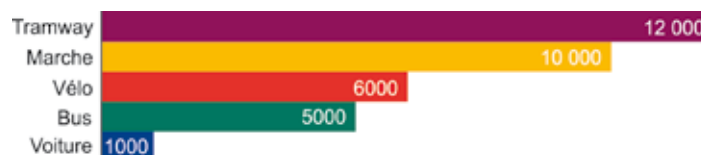
- Voiture : 10 m² le long du trottoir, et 25 m² dans un parking déagements compris
- Bus : 30 m² sur voirie pendant de brefs arrêts
- Vélo : 0,7 à 1 m², soit **10 vélos pour une voiture**
- et **un piéton ne stationne pas !**



Moins de voitures = plus de clients !

Sur un espace donné, il circule **beaucoup plus de piétons, de cyclistes ou d'usagers des transports publics** que d'automobilistes.

Débits maximum des **espaces de circulation**, selon les modes de déplacement, sur une bande de 3,50 m de large (en personnes par heure) :



Quels aménagements pour attirer piétons et cyclistes ?

La **rue piétonne** a l'avantage de libérer l'espace au profit des piétons et des commerces. On peut ainsi y maintenir une diversité d'enseignes, de services et de loisirs : restaurants, bars, cinémas ...



L'« **aire piétonne circulée** » autorise l'accès des rues commerçantes aux piétons, vélos, bus et autres véhicules habilités aux heures d'affluence, grâce à un dispositif adapté (bornes rétractables).

La **zone 30** et la **zone de rencontre** respectent bien la diversité urbaine. Elles autorisent le mélange de tous les véhicules – voitures, bus, vélos – et facilitent la traversée des piétons en sécurité.

A quel coût ?

Coût d'investissement dans un parking souterrain pour autos	15 000 € la place
Coût d'un parc de stationnement pour vélos devant un commerce	50 € la place
Coût d'une aire piétonne circulée	100 € le m ²
Coût d'une zone 30 bien aménagée	1000 € par mètre de voirie
Coût d'une politique cyclable efficace	8 à 10 € par an et par habitant
Arceaux x 5 avec pose	1500 €